



CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 1^{er} décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 06 décembre 2021 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **19** - Présents : **17** - Pouvoir(s) : **02** - Votants : **19**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – B. LANDAIS – MF. THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – T. LEBLANC – M. POUSSIER – F. BEAUDUCEL – C. ALLAIN – D. BARON – J. DELAUNAY – C. MOREAU – C. BEAUDOUIN – C. MAIRE – A. LECOQ

Absent(s) excusé(s) : /

M. CONNEAU a donné pouvoir à S. SOULARD

B. GAUTIER a donné pouvoir à C. BORDERIE

Secrétaire de séance : Madame Soizick SOULARD a été désignée secrétaire de séance.

TARIFS 2022 – LOCATION CHAMBRE FUNÉRAIRE

N° 2021-095

Rapporteur : B. LANDAIS

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2020-075, en date du 07 décembre 2020, relative à la grille des tarifs pour la location de la chambre funéraire applicables sur l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous et de décider de son entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

	2022			
	Utilisation d'un salon de présentation		Non utilisation d'un salon de présentation	
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Droit d'entrée fixe	79,00 €	94,80 €	79,00 €	94,80 €
Forfait 1 jour	135,00 €	162,00 €	102,00 €	122,40 €
Forfait 3 jours	265,00 €	318,00 €	200,00 €	240,00 €
Jour supplémentaire	75,00 €	90,00 €	57,00 €	68,40 €
Admission d'urgence	34,00 €	40,80 €	34,00 €	40,80 €

Vote : Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,
LASSAY-LES-CHATEAUX, le 07 décembre 2021
Le Maire,

Jean RAILLARD

